

### A retenir



Abonnez vous aux  
éditions Midi-Pyrénées  
du BSV

[www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

<b>FONTE DES SEMIS PYTHIACEES</b>	Le risque est moyen à fort si les températures baissent et que l'ensoleillement faiblit. Le risque est lié à la vitesse de la reprise du plant : il diminue si les conditions sont favorables à une reprise rapide.
<b>INSECTES DU SOL</b>	Risque faible à fort en fonction des parcelles.

## DISPOSITIF D'OBSERVATION 2016

Les observations du réseau de Surveillance Biologique du Territoire pour la culture du melon sont réalisées à partir de :

- **parcelles de référence**, observées et notées toutes les deux semaines et réparties sur les différentes zones du territoire,
- **parcelles « flottantes »** observées par les réseaux des techniciens melon du Sud Ouest (Groupe Technique Melon Sud Ouest, Coop de France Midi-Pyrénées).

Le dispositif est complété par l'analyse de modèles ou indice de risques (mildiou, bactériose).

En saison, des relevés de pièges pyrales et héliothis complètent le dispositif (réseau maïs animé par Arvalis et réseau melon animé par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne).

Les parcelles de référence sont définies par 1 site, 1 variété et 1 date de plantation. La date de plantation détermine les différents créneaux : abris, chenilles précoces, chenilles semi précoces, bâches, plein champ précoce, plein champ saison et plein champ arrière saison.

<b>Semaines de plantation</b>	<b>Créneau</b>
10 11	Abris
12 13	Chenilles précoces
14 15	Chenilles semi précoces
16 17 18	Bâches
19 20	Plein champ précoce
21 22 23 24	Plein champ saison
25 et plus.	Plein champ arrière saison

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

**Denis CARRETIER**  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
Languedoc-Roussillon  
Midi-Pyrénées  
BP 22107 – 31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

# ÉTAT DES CULTURES

Les premières plantations sous abris ont été réalisées depuis la semaine 10. Pour une majorité des parcelles concernés, les plants utilisés sont greffés sur courge.

Les premières plantations en plein champ, sous chenilles, ont été réalisées semaine 11.

Pour les plantations observées cette semaine, les racines sont blanches et les plants de la semaine 11 commence à s'ancrer dans le sol. Les conditions ont été jusque là favorables à une bonne reprise de plants.

A ce jour, et compte-tenu du faible nombre de parcelles observées, on ne note pas de dégâts de bio-agresseurs.

## • Insectes du sol

A ce jour, et compte-tenu du faible nombre de parcelles plantées, pas de dégâts observés.

**Évaluation du risque :** Le risque est faible à fort en fonction des parcelles. Les conditions fraîches, les situations de reprise lente des plants ainsi que certains précédents culturaux sont des conditions favorables à ces ravageurs. Le risque diminue quand la reprise des plants est plus rapide (durcissement des tissus du collet).

**ⓘ Mesures prophylactiques :** Pour limiter le risque taupin, il est préférable d'éviter les précédents maïs ou prairies. Il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables à une installation rapide du système racinaire.

## • Fonte des semis - Pythiacées

Pas de pythium observés sur les parcelles du réseau de surveillance.

**Évaluation du risque :** Le risque est moyen à fort si la climatologie est fraîche. Le risque diminue dès le retour d'une climatologie plus clémente (meilleur ensoleillement, hausse des températures) qui assure une reprise plus rapide du plant.

## • Autres bio-agresseurs

En conditions humides, il faut être vigilant sur l'apparition de limaces, surtout en bord de parcelles.

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière **melon** de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et des techniciens du Groupe Technique Melon Sud Ouest.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.